

# ENRICHISSEZ LA VIE DE VOTRE QUARTIER!

PROPOSEZ UN PROJET  
ET CHANGEZ LA VIE DU QUARTIER  
[WWW.QUARTIER-TAMBOURINE.CH](http://WWW.QUARTIER-TAMBOURINE.CH)



CONTRAT  
DE QUARTIER  
DE LA TAMBOURINE

Vos coordonnées...

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Quel est le nom de votre projet ?

Les noms des autres personnes qui s'associent à votre projet

Décrivez votre projet en quelques phrases

Dans lequel de ces trois domaines entre votre projet :

- des aménagements et du mobilier urbain, légers et totalement réversibles, qui favorisent les rencontres
- des activités et des actions qui améliorent l'entraide et l'intégration et mettent en valeur le quartier
- des mesures qui permettent de verdier le plus d'espaces possibles pour gagner sur le béton.

De quoi avez-vous besoin pour réaliser votre projet ?

Avec qui, en plus des personnes déjà mentionnées plus haut, avez-vous envie de travailler ?

(Maison de quartier, école, association, service de la commune, entreprise xy, etc.)

A combien estimez-vous le coût de votre projet ?

Merci, dans la mesure du possible, de détailler les coûts du projet

Remarques

# FAITES VIVRE VOS IDÉES!

PROPOSEZ UN PROJET  
ET CHANGEZ LA VIE DU QUARTIER  
[WWW.QUARTIER-TAMBOURINE.CH](http://WWW.QUARTIER-TAMBOURINE.CH)



CONTRAT  
DE QUARTIER  
DE LA TAMBOURINE



## La Commune met à disposition une enveloppe de 15'000 francs pour réaliser des projets dans le cadre du Contrat de Quartier de la Tambourine... ça vous donne des idées ?

### Appel à projets

Si vous avez une idée folle, simple, intelligente, incongrue, banale, sympathique ou généreuse, **vous pouvez à votre manière changer la vie du quartier, de votre immeuble ou de votre allée.**

**Alors, n'hésitez plus !**

Remplissez la fiche projet qui se trouve au dos et déposez-la à la Maison de quartier ou envoyez-la par e-mail au *Groupe de projets* : [contrat@quartier-tambourine.ch](mailto:contrat@quartier-tambourine.ch)

**Si votre projet est accepté, nous vous le financerons !**

### La petite histoire

Début 2012, deux assemblées de quartier ont initié la mise en route du premier Contrat de quartier de Carouge. Les domaines dont la commune a la maîtrise ont été circonscrits, puis les habitants ont fixé les priorités suivantes :

- des aménagements et du mobilier urbain, légers et totalement réversibles, favorisant les rencontres
- des activités et des actions ponctuelles améliorant et dynamisant l'entraide et l'intégration et mettant en valeur le quartier
- des mesures permettant de verdir le plus d'espaces possibles pour gagner sur le béton.

Vous êtes donc invités à imaginer des projets en lien avec ces priorités. Ces derniers seront étudiés avec soin par le *Groupe de projets* qui est composé d'habitants du quartier. Avant de prendre une décision, ce dernier vous contactera pour que vous puissiez préciser vos idées et d'évaluer avec vous les chances de réussite de votre projet.

Attention : ce ne sont pas les personnes qui font partie du *Groupe de projets* qui mèneront les projets acceptés, mais bien vous !

Pour toutes précisions, vous pouvez contacter Pierre Orelli, travailleur social en charge du Contrat de quartier au 022 308 15 30 ou par mail : [sas@carouge.ch](mailto:sas@carouge.ch).

